

Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
Vanessa Hucke - MAITRISER SON PROJET DE DIVERSIFICATION
Service Diversification
56 avenue Roger Salengro
62051 St Laurent Blangy cedex

30 janvier, 6 & 13 février

POLE LEGUMES
Route d'Estaires
62840 LORGIES

contact :

Vanessa Hucke - 03 62 61 42 33
vanessa.hucke@npdc.chambagri.fr

Aide au remplacement : Vous pouvez bénéficier sous conditions d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement, prenez contact avec votre Service de Remplacement pour plus d'informations

Crédit d'impôt : Les chefs d'entreprise au réel peuvent prétendre à un crédit d'impôt qui s'élève à 161,28€ pour 7h de formation. Ce crédit d'impôt est plafonné à 40 heures. **Vous pouvez donc obtenir en crédit d'impôt le double du montant de la formation ! N'hésitez plus !**

Pour valider l'inscription un contrat sera envoyé par courrier aux participants avant leur entrée en formation.

Il est impératif de renvoyer le bulletin d'inscription et le règlement par chèque avant le 15 janvier 2024.

Le nom des intervenants, des formateurs, dates et le lieu sont donnés à titre indicatif. Une attestation de fin de formation est remise aux participants à l'issue de la formation.



PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORMATION

**Maîtriser
son projet de
diversification
agricole**

**30 janvier,
6 & 13 février
à Lorgies**

9h30 - 17h30

www.hautsdefrance.chambre-agriculture.fr/
chambre-agriculture-nord-pas-de-calais/

www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr



■ Objectifs

- ⊗ Définir avec cohérence une démarche « gestion de projet »
- ⊗ Connaître les éléments à étudier dans le cadre de la réalisation de mon projet de diversification
- ⊗ Repérer et interpréter les principaux indicateurs relatifs à la gestion financière d'une activité économique



■ Programme

- ⊗ **Approche humaine, technique, économique et financière :**
 - Intégration du projet de diversification dans mon entreprise (statut fiscal, juridique, fiscalité, imposition sociale, ...)
- ⊗ **Notion de rentabilité économique et de business plan**
 - La gestion de son temps : planning du projet, organisation du travail et structuration de l'entreprise, la gestion de la main d'œuvre
- ⊗ **Approche commerciale :**
 - La réglementation et la stratégie commerciale, notions de marketing
- ⊗ **Approche de distribution et de communication**



■ Public

- ⊗ Agriculteurs ayant un projet de diversification agricole



■ Tarif*

- ⊗ **179€ pour les cotisants VIVEA** (chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familial).
- ⊗ **735€ pour les non cotisants VIVEA** (salariés agricole et autres statuts) Vous êtes salarié agricole ? Une part des frais d'inscription peut être pris en charge par OCAPIAT. Dans ce cas, vous devez les contacter AVANT inscription et AVANT le début de la formation (03.28.52.91.20)



■ Intervenant

- ⊗ Thierry FERNANDEZ
- ⊗ Odile LECLERCQ, conseillère Diversification de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais

*Repas en supplément

Réponse impérative avant le 15 janvier

MAITRISER SON PROJET DE DIVERSIFICATION AGRICOLE (DIVERSIFICATION)

NNom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Mail :

N° SIRET :

Nom de l'exploitation :

Date et lieu de naissance :

Eligible VIVEA

Salarié agricole

Autre

Participera à la formation et joint un chèque à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais

179€ pour les cotisants VIVEA

735€ pour les non cotisants VIVEA

signature

(NB : L'inscription ne peut se faire qu'au nom d'une personne physique. Si c'est le conjoint salarié du chef d'exploitation qui participe à la formation, l'inscription devra bien être faite au nom du conjoint, avec le montant de participation correspondant. Les personnes en situation de handicap ou à besoin particulier sont invitées à nous contacter afin d'étudier ensemble la possibilité de suivre la formation).